



Centre Hospitalier Vendôme - Montoire

DIRECTION

Vendôme, le 11 mars 2021

N. Réf : VB/BL/2021-20
Valérie Boismartel
direction@ch-vendome.fr
Tél. 02 54 23 33 58
Fax 02 54 23 33 16

Mesdames, messieurs, chères familles

Suite à l'allègement des mesures nationales et à des mesures de réorganisation interne nous avons le plaisir de nous informer d'un desserrement des contraintes liées à la crise sanitaire.

- D'une part nous allons pouvoir proposer un certain nombre de créneaux de visites sur Doctolib le samedi.

Ces créneaux doivent être **exclusivement** réservés aux familles ne pouvant pas se rendre disponibles en semaine. J'en appelle à votre sens de la responsabilité en la matière, à savoir les personnes travaillant en semaine sans possibilité de poser un congé et/ou liées par l'éloignement géographique.

- D'autre part, suite à un arrêt du conseil d'Etat de la semaine dernière ayant annulé une partie des consignes nationales de la direction générale de la santé, la suspension systématique des sorties est annulée.

Si l'état de santé de votre proche le permet et s'il a été vacciné de manière complète avec deux doses de vaccin, il pourra désormais sortir de l'EHPAD, une semaine à minima à distance de la seconde injection.

Il vous est demandé lors de ces sorties et des visites de continuer à respecter **de manière stricte** les gestes barrières. En effet le fait d'être vacciné empêche de développer les formes graves mais pas d'attraper la COVID-19 ni d'en apporter la contagion. Certains résidents ne sont pas vaccinés et sont donc vulnérables au sein de l'EHPAD.

Lors du retour de sortie, nous serons attentifs au développement éventuel de symptômes qui pourra nous amener à réaliser un test de dépistage par PCR.

En cas de nouveau cas constaté nous serions amenés à reprendre les isolements en chambre au sein des unités concernées, ainsi que les tests systématiques sur plusieurs semaines.

En cas d'évolution de la doctrine nationale, nous ferons évoluer les mesures et vous en tiendrons informés.

Ce courrier est également adressé aux membres des Conseils de Vie Sociale.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, chères familles, l'assurance de ma considération distinguée.



La Directrice,

Valérie BOISMARTEL